



Compte-rendu de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Tal La Forme
du Vendredi 02/02/2024.

Participant(e)s « Bureau » présents :

- Cyrille DELEPIERRE, Président
- Marie-Laure DAVOINE, Vice-Présidente
- Chantal GUILLEMIN, Trésorière
- Sandrine LOGGHE, Secrétaire
- Typhaine CAUDY, Secrétaire adjointe
- Magalie CAUDY, Membre actif

non présente :

- Françoise CAUDY, Membre actif

Rappel pour que l'AG ait lieu, nous avons 186 adhérents votants sur 328 adhérents soit un quorum de 47 le quart des votants.

Ce soir : 19 adhérents sont présents avec les pouvoirs nous comptabilisons, 47 signatures.

L'Assemblée débute à 19H05 avec un quorum atteint.

Le président, Cyrille DELEPIERRE prend la parole. Tout d'abord il remercie chaleureusement Mme Hélène LELAY (commissaire aux comptes) pour sa présence.

Aussi, il remercie Muriel GELLION (ancien membre actif du bureau) qui a pris en charge l'activité Line Dance, depuis 2023 sur Mornant.

Cyrille DELEPIERRE présente le Bureau de Tal'La Forme.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE peut commencer :

- Enumération de l'Ordre du jour de notre A.G. Ordinaire
- Compte-rendu de notre dernière AG (2023) : validée par l'assemblée
- [Présentation de la saison 2022-2023 et son compte de résultat](#)
- 307 adhérents

- Cross-training supplémentaire le lundi
- Compte de résultats au 31/08/2023 + **2 085€** (53 891€ de recettes et 51 805€ de dépenses)
=> A noter que ce bénéfice est dû uniquement à une reprise de provision pour indemnités de départ à la retraite qui n'avait plus lieu d'être (3654.92 €). Sans cela, nous aurions un déficit de 1569.42€ (lors de la dernière AG, nous avons prévu un déficit d'environ 2941€)

VOTE du rapport financier 2022-2023 : 100 % des votants : POUR

❓ Présentation de la saison 2023-2024

- 328 adhérents soit + 6,8%
- Les nouveautés
- Les activités supprimées
- Nos 12 animateurs
- Résultat prévisionnel par activité et le compte de résultat prévisionnel
Résultat prévisionnel 8 302€
Compte de résultat prévisionnel au 31/08/2024 + 2 739€
=> *Bénéfice attendu de 2 739 €*

❓ Annonce du prévisionnel saison 2024/2025

- o Reconduction de toutes les activités actuelles
- o Réduction du nombre de participant au Hatha Yoga: à la demande de l'animatrice, nous passerons de 20 à 17 par cours soit 6 places de moins
- o Pas d'investissement de matériel pour cette saison
- o Proposition de dissocier les activités Cross-Training et Fitness
- o Proposition de passer le cours de Cross-Training à 1h15
- o Demande d'augmentation de rémunération
- o En septembre, suppression des cours dont l'effectif serait insuffisant

- Présentation des propositions / demandes

Proposition de dissocier les activités Cross-Training et Fitness avec chacune sa cotisation
130 € pour le Cross-Training
120€ pour le Fitness

Après avoir répondu à plusieurs questions et pris le temps d'en échanger, nous passons au vote

VOTES: 17 « CONTRE »
 26 « POUR »
 3 « ABSTENTION »

=> la proposition est donc validée

Proposition de passer le cours de Cross-Training à 1H15 (au lieu de 1H30)

Après avoir répondu à plusieurs questions et pris le temps d'en échanger, nous passons au vote

VOTES : « CONTRE » à l'unanimité

=> la proposition est donc refusée

- Présentation de la demande d'augmentation d'une animatrice

Le Président soumet à l'assemblée la proposition de rémunération demandée par Karine (Animatrice Yoga) pour la prochaine saison.

VOTES: « POUR » à l'unanimité

=> la demande est donc validée

- *Présentation du prévisionnel par activités (2024/2025)*

Le prévisionnel est présenté sur une base d'adhérent à l'identique que la saison en cours, en tenant compte de la dissociation des activités Cross-Training et Fitness, de la demande d'augmentation d'une animatrice et de la réduction du nombre de place au Hatha Yoga.

Résultat prévisionnel par activité et le compte de résultat prévisionnel

Résultat prévisionnel 6 990€

Compte de résultat prévisionnel au 31/08/2025 + 1 422€

=> *Bénéfice attendu de 1 422 €*

VOTES : 17 « CONTRE »

30 « POUR »

=> le budget prévisionnel est donc validé

Mme Hélène LELAY a supervisé et validé les comptes qui lui ont été remis par notre trésorière, Chantal GUILLEMIN.

Question :

*Passer le cours de Meriem FATAHINE (Pilates) du mercredi après-midi au mercredi matin ?

Nous demanderons à notre animatrice si c'est possible, ainsi qu'à la mairie pour avoir une salle. Selon la faisabilité, nous proposerons un cours le mercredi matin.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 20h05.

Le Président salue et remercie l'assemblée en les conviant avec le bureau à un apéritif.



TAL'LA FORME
15, Route de Berthoud
69440 TALUYERS